

Image not found or type unknown



Administrateur judiciaire

Par **sandraetyan**, le **25/11/2015** à **10:29**

Bonjour,

l'administrateur judiciaire de notre succession (ma sœur et moi) à terminé sa mission en octobre 2013. Il refuse de nous restituer les archives de notre succession (comptes, correspondances, etc..). En a t-il le droit ?

Merci d'avance pour les réponses que vous pourrez m'apporter.

cordialement